

Championnats Fédéraux doublettes 2015 Féminin et masculin - <u>Catégorie Excellence</u>

Art. 1 – Organisation.

- A- Le championnat féminin et le championnat masculin se déroulent scratch et, respectivement, en équipe de 2 joueuses et de 2 joueurs du même club. Peut-être inclus(e) un(e) licencié(e) d'une « École de Bowling » rattaché(e) à ce club pour la saison (en respectant la règle de rattachement en vigueur).
- B- Ils sont organisés en 2 phases :
 - Une première phase au niveau régional les 10 et/ou 11 janvier 2015.
 - Une phase inter-régionale les 31 janvier et 1 février 2015.
 - La première phase est qualificative pour la phase inter-régionale.
- C- La finale inter-régionale se déroule, pour les Dames et les Hommes :
 - IR A (Alsace, Bourgogne, Champagne Ardennes, Franche Comté et Lorraine) en **Champagne**Ardennes
 - IR B (Aquitaine, Languedoc Roussillon, Midi Pyrénées) en Midi Pyrénées
 - IR C (Basse Normandie, Bretagne, Haute Normandie et Pays de la Loire) en Pays de la Loire
 - IR D (Auvergne, Centre, Limousin et Poitou Charentes) en Poitou Charentes
 - IR E (Ile de France, Nord Pas de Calais et Picardie) en Picardie
 - IR F (Provence Alpes Côte d'Azur et Rhône Alpes) en Rhône Alpes
- D- Dans chacune des phases, les égalités au score sont traitées conformément aux dispositions de l'article 23.1 du règlement sportif.

Art.2 – Participation.

- A- Les Championnats fédéraux doublettes Excellence sont ouverts aux licencié(e)s en règle avec la FFBSQ, quelle que soit leur nationalité.
- B- Ils sont ouverts aux joueurs (euses) de la catégorie Excellence et de la catégorie Honneur. Une équipe peut donc être constituée de 2 joueurs (euses) Excellence ou de 2 joueurs (euses) Honneur ou d'un joueur (euse) Excellence avec un joueur (euse) Honneur.
- C- Moyenne maximum retenue pour chaque joueur (euse) :
 - Femmes : Moyenne inférieure ou égale à 174
 - Hommes : Moyenne inférieure ou égale à 189

D- Listing de référence :

Le listing des catégories publié le 10 Novembre 2014

- La moyenne de référence est lue dans la colonne « Moy » du listing.
- E- Aucun remplacement n'est autorisé pendant toute la durée de la compétition.

Art.3 - Engagements.

A- Phase Régionale :

- Le club fait parvenir, à sa ligue régionale (ou au CSR bowling de sa ligue multidisciplinaire), le bulletin d'engagement, édité et transmis par la structure fédérale concernée.
- Les droits d'engagement sont fixés à 32 € par doublette (hors frais des parties). Le paiement se fait selon les modalités d'inscription définies par la ligue régionale (ou CSR Bowling) concernée qui fixe la date limite de réception des bulletins.

B- Phase Inter-régionale :

- Il n'y a pas de droit d'engagement, seules les parties qualificatives de cette phase sont à la charge des qualifiés et à régler (25.44 € maximum pour 8 parties par joueur) auprès de la ligue régionale organisatrice de cette phase lors de la confirmation de présence pour cette phase inter-régionale.
- Les parties des finales sont offertes par le CN Bowling.

Art.4 – Phase Régionale.

- A- Elle se déroule dans la région administrative en un lieu choisi par la ligue (ou CSR Bowling).
- B- Celle-ci est responsable de l'organisation de cette phase :
 - Elle enregistre les inscriptions et en informe le CNB au plus tard 48 heures après la date de clôture des inscriptions.
 - Elle nomme le ou les arbitres,
 - Elle établit les horaires en accord avec les centres,
 - Elle attribue les pistes,
 - Elle encaisse les frais de parties (3.18 € maximum par partie et par joueur) auprès des doublettes participantes,
 - Elle règle les frais de parties au centre d'accueil.
- C- Les qualifications se déroulent sur 3 séries de 3 lignes consécutives ou non, avec changement de paires de pistes à l'issue de chaque série.
- D- Le titre de Champion(ne) Régional(e) Excellence est attribué sur le total des 9 parties.
- E- Le nombre de qualifié(e)s pour la finale interrégionale est fonction du nombre d'engagé(e)s par région composant l'Inter-région concernée ; il est communiqué par le CNB le 7 Janvier 2015. Les Champions (nes) de Région sont automatiquement qualifié(e)s pour la finale inter- régionale.
- F- Les forfaits pour la phase interrégionale sont tenus de le faire savoir à la ligue organisatrice de leur phase régionale. Après le Vendredi 23 janvier 2015, la Ligue organisatrice de la phase interrégionale repêche dans l'ordre du classement régional relatif au lieu de la finale interrégionale.

Art.5 - Phase interrégionale.

- A- Elle se déroule dans chaque inter région, en un lieu choisi par la ligue régionale recevant cette phase,.
- B- Celle-ci est responsable de l'organisation de cette phase :
 - Elle nomme le ou les arbitres,
 - Elle établit les horaires en accord avec les centres,

- Elle attribue les pistes,
- Elle encaisse les frais de parties (3.18 € maximum par partie et par joueur) auprès des doublettes participantes pour les qualifications
- Elle règle les frais de parties au centre d'accueil et facture les parties des finales au CN Bowling.
- C- La phase inter-régionale regroupe les 12 doublettes féminines et les 24 doublettes masculines issues de la phase régionale
- D- Les qualifications se déroulent sur 2 séries de 4 lignes consécutives avec changement de paires de pistes à l'issue de la première série.
- E- A l'issue des qualifications, les 8 premières doublettes féminines et les 16 premières doublettes masculines disputent la finale sur 6 lignes supplémentaires en 2 séries de 3 lignes avec changement de paire de pistes à l'issue de la première série.
- F- Le titre de Champion(ne) Inter-régional(e) Excellence doublette est attribué sur le total des 14 parties.

Art. 8 - Divers.

- A- Tous les règlements de la FFBSQ sont applicables à cette épreuve.
- B- Le Comité National Bowling se réserve le droit d'apporter toute modification nécessaire au bon déroulement de la compétition.